

Retrouvez, tous les trimestres, dans cette fiche pratique, tout ce que vous devez savoir sur le fonctionnement des régimes Agirc-Arrco.



Fiche n° 10

Deux plates-formes informatiques, en 2018

La cible à deux plates-formes informatiques a été atteinte le 1^{er} janvier 2018. La plate-forme fédérale Agirc-Arrco et la plate-forme de l'Alliance professionnelle.

1. Généralités

Conformément aux décisions des partenaires sociaux, seules deux plates-formes informatiques⁽¹⁾ exploiteront dorénavant les outils de gestion de la retraite complémentaire – « Usines Retraite » – des groupes de protection sociale :

- **la plate-forme centrale**, qui est gérée par les fédérations Agirc et Arrco et qui exploite les référentiels et traitements nationaux ainsi que les UR des Groupes (AG2R La Mondiale, Apicil, CGRR, CRC, Humanis, Ircem, Ircom, Klésia, Malakoff Médéric) ;
- **la plate-forme Amicap**, qui exploite l'activité retraite des groupes professionnels (Agrica, Audiens, B2V, BTPR, IRP Auto, Lourmel et PRO BTP), ceux-ci ayant mis leurs moyens informatiques en commun.

2. Une bascule en 2017

Les Usines Retraite des groupes AG2R La Mondiale et Malakoff Médéric ont basculé en 2017 vers la plate-forme fédérale Agirc-Arrco, rejoignant ainsi celles des groupes Apicil, Humanis, Ircem et Klésia : les applicatifs « Individus » du groupe AG2R La Mondiale ont été transférés en mai, ceux du groupe Malakoff en juin et juillet. La migration des applicatifs « Entreprises » a été effectuée en novembre pour AG2R La Mondiale, et en décembre pour Malakoff Médéric.

3. Une intégration de collaborateurs

Une partie des équipes informatiques des deux groupes de protection sociale a rejoint progressivement la direction des systèmes d'information Agirc-Arrco. Elles sont ainsi intégrées dans les équipes pour mener les chantiers à venir, notamment les travaux d'harmonisation de l'exploitation entre les différentes Usines Retraite.

4. Une réduction des coûts de gestion

Ce mouvement de convergence (des structures, des environnements techniques, des processus, des équipes) contribue à la réduction des coûts informatiques souhaitée par les partenaires sociaux en 2013 et s'inscrit plus largement dans le cadre de la rationalisation des coûts de gestion de la retraite complémentaire.

(1) Il existait 44 plates-formes informatiques en 2000.



Consultez toutes les fiches pratiques sur cahiers.laretraitecomplementaire.com